

Compléments au projet d'aménagement et implantation d'un cinéma ainsi que d'un pôle multi-accueil et pôle familles

29/11/2023 : Demande de compléments

04/12/2023 : réception compléments

Questions :

1) Le projet semble également relever de la rubrique 39, dans la mesure où la surface des deux projets (pôle multi-accueil et cinéma) est annoncée à 29 200 m² ; il faudrait que soit précisés la surface de plancher créée ou le terrain d'assiette sur lequel les projets s'implanteront, pour trancher sur le positionnement de la demande par rapport à cette rubrique ;

2) il est fait allusion page 11 à une étude hydraulique : bien qu'elle soit indiquée comme "à venir", il serait souhaitable d'en avoir les premiers éléments en vue de l'instruction du cas par cas, notamment pour ce qui concerne le traitement des eaux pluviales ;

3) enfin, certains champs dans le Cerfa n'apparaissent pas entièrement et devraient être précisés : par exemple, page 10, le pavé sur les effluents et le traitement des eaux usées et pluviales est coupé ; l'encadré sur les risques est également incomplet et nous manquons d'informations concernant les études qui ont été menées (géotechniques, géophysiques, pollution) : ces études, ou du moins leurs conclusions, seraient à joindre à la demande, de même que des précisions sur les aménagements paysagers.

Réponse porteur de projet :

Voir documents suivants :

Réponse question 1 et 3 : 01 - Notice descriptive du projet

Réponse question 1 et 3 : complements_cerfa_ciné_creusot

Réponse question 2 : 03 – Etude hydraulique 2017

+ plan de masse joint : 02 - Plan de masse du cinéma du Creusot